

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	1 699 008 \$	1 228 771 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	121	118
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	421 735	238 225
Intérêts à recevoir	9 662	6 073
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	2 261	–
Montant à recevoir à l'émission de parts	645	46
Autres montants à recevoir	2	3
Total de l'actif	2 133 434	1 473 236
Passif		
Passif courant		
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	421 735	238 225
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	2 234	–
Montant à payer au rachat de parts	13	82
Autres charges à payer	2	2
Total du passif	423 984	238 309
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	1 709 450 \$	1 234 927 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	294 837 \$	281 077 \$
Catégorie privilégiée	85 705 \$	77 502 \$
Catégorie F	5 716 \$	5 477 \$
Catégorie Plus-F	5 940 \$	5 936 \$
Catégorie O	1 317 252 \$	864 935 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	9,90 \$	9,55 \$
Catégorie privilégiée	8,85 \$	8,54 \$
Catégorie F	8,33 \$	8,04 \$
Catégorie Plus-F	8,73 \$	8,43 \$
Catégorie O	8,83 \$	8,53 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2023 et 2022.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2023	611 680	632 694
31 décembre 2022	383 137	395 790

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2023	421 735	210 959	–	–
31 décembre 2022	238 225	157 565	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 8 août 1997 (désignée la *date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie A	22 septembre 1997
Catégorie privilégiée	24 novembre 2011
Catégorie F	6 juillet 2020
Catégorie Plus-F	22 juin 2012
Catégorie O	22 mai 2013

Fonds indice obligataire canadien CIBC

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	43 970 \$	55 704 \$
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(31 673)	(185 219)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	91 566	(173 048)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	103 863	(302 563)
Autres produits		
Revenu tiré du prêt de titres ±	650	612
	650	612
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	3 811	4 255
Frais d'administration fixes ±±±	348	187
Honoraires des auditeurs	-	6
Frais de garde	-	10
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	1	-
Frais de réglementation	-	7
Coûts de transaction	-	-
Charges liées à l'information aux porteurs de parts	-	268
Retenues d'impôt (note 7)	1	-
Autres charges	-	5
	4 161	4 738
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(561)	(670)
	3 600	4 068
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	100 913	(306 019)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	16 620 \$	(46 115) \$
Catégorie privilégiée	4 967 \$	(12 865) \$
Catégorie F	325 \$	(255) \$
Catégorie Plus-F	349 \$	(369) \$
Catégorie O	78 652 \$	(246 415) \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	29 023	31 734
Catégorie privilégiée	8 970	9 685
Catégorie F	682	534
Catégorie Plus-F	731	581
Catégorie O	117 339	164 278
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	0,57 \$	(1,46) \$
Catégorie privilégiée	0,55 \$	(1,33) \$
Catégorie F	0,47 \$	(0,49) \$
Catégorie Plus-F	0,48 \$	(0,63) \$
Catégorie O	0,67 \$	(1,50) \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	16 539 \$	100,0	5 742 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	(14 504)	(87,7)	(4 926)	(85,7)
Retenues d'impôt	(1 168)	(7,1)	-	-
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(217)	(1,3)	(204)	(3,6)
Revenu tiré du prêt de titres	650 \$	3,9	612 \$	10,7

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie A	1,00 %
Catégorie privilégiée	0,75 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,60 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie A	0,10 %
Catégorie privilégiée	0,04 %
Catégorie F	0,04 %
Catégorie Plus-F	0,04 %
Catégorie O	s. o.

Frais d'administration et autres charges d'exploitation du fonds (note 9)

	2023	2022
(en milliers de dollars)	-	275

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 étaient les suivants :

	2023	2022
(en milliers de dollars)	217	218

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	16 620 \$	(46 115) \$	4 967 \$	(12 865) \$	325 \$	(255) \$	349 \$	(369) \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(5 423)	(6 328)	(2 110)	(2 286)	(128)	(152)	(179)	(195)
	(5 423)	(6 328)	(2 110)	(2 286)	(128)	(152)	(179)	(195)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	44 690	28 462	22 723	9 790	639	6 269	1 775	6 824
Montant reçu au réinvestissement des distributions	5 415	6 318	2 095	2 258	123	145	167	177
Montant payé au rachat de parts	(47 542)	(68 921)	(19 472)	(35 010)	(720)	(571)	(2 108)	(1 952)
	2 563	(34 141)	5 346	(22 962)	42	5 843	(166)	5 049
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 760	(86 584)	8 203	(38 113)	239	5 436	4	4 485
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	281 077	367 661	77 502	115 615	5 477	41	5 936	1 451
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	294 837 \$	281 077 \$	85 705 \$	77 502 \$	5 716 \$	5 477 \$	5 940 \$	5 936 \$
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)								
Aux 31 décembre 2023 et 2022								
Solde au début de la période	29 438	32 970	9 074	11 590	682	4	704	147
Parts rachetables émises	4 752	2 832	2 624	1 099	78	729	207	758
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	564	647	244	258	15	18	20	20
	34 754	36 449	11 942	12 947	775	751	931	925
Parts rachetables rachetées	(4 963)	(7 011)	(2 259)	(3 873)	(89)	(69)	(251)	(221)
Solde à la fin de la période	29 791	29 438	9 683	9 074	686	682	680	704

	Parts de catégorie O	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	78 652 \$	(246 415) \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(32 522)	(44 263)
	(32 522)	(44 263)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	399 784	137 367
Montant reçu au réinvestissement des distributions	32 522	44 263
Montant payé au rachat de parts	(26 119)	(956 519)
	406 187	(774 889)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	452 317	(1 065 567)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	864 935	1 930 502
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 317 252 \$	864 935 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Solde au début de la période	101 439	193 738
Parts rachetables émises	46 828	14 590
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	3 795	5 038
	152 062	213 366
Parts rachetables rachetées	(2 990)	(111 927)
Solde à la fin de la période	149 072	101 439

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	110 234
Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043	-

**Tableaux des flux de trésorerie
(en milliers)**

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	100 913 \$	(306 019) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	31 673	185 219
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(91 566)	173 048
Achat de placements	(1 969 301)	(1 810 901)
Produits de la vente de placements	1 558 930	2 628 393
Intérêts à recevoir	(3 589)	4 285
Autres montants à recevoir	1	(1)
	(372 939)	874 024
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	469 012	188 769
Montant payé au rachat de parts	(96 030)	(1 062 922)
Distributions versées aux porteurs de parts	(40)	(63)
	372 942	(874 216)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	3	(192)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	-	-
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	118	310
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	121 \$	118 \$
Intérêts reçus	40 381 \$	59 989 \$

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,55 %	2025/03/15		26 300 000	25 715	25 752	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	0,95 %	2025/06/15	série MAR	10 900 000	10 192	10 408	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,95 %	2025/12/15		40 400 000	38 116	38 888	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,25 %	2025/12/15	série 70	2 300 000	2 366	2 227	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,25 %	2026/06/15		14 050 000	13 372	13 229	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,10 %	2026/12/15		8 900 000	8 162	8 272	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,55 %	2026/12/15		12 975 000	12 006	12 222	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,35 %	2027/06/15		3 300 000	3 058	3 173	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,60 %	2027/12/15		8 100 000	8 133	8 136	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,35 %	2028/03/15		4 050 000	4 071	3 879	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,65 %	2028/03/15	série FEB	8 975 000	9 433	8 700	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,95 %	2028/06/15		2 950 000	2 947	3 013	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2028/12/15		3 200 000	3 200	3 323	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,10 %	2029/09/15		9 700 000	9 825	9 054	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,75 %	2030/06/15		21 975 000	22 130	19 887	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,10 %	2031/03/15		4 350 000	4 252	3 708	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,40 %	2031/03/15		2 700 000	2 650	2 352	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,90 %	2031/03/15	série 100	900 000	883	813	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,60 %	2031/12/15	série 101	1 100 000	1 080	959	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,15 %	2031/12/15	série 104	4 150 000	4 083	3 776	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,45 %	2031/12/15		1 525 000	1 497	1 419	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,55 %	2032/09/15		7 300 000	7 119	7 343	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,65 %	2033/06/15		9 200 000	8 979	9 314	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,15 %	2033/06/15		2 350 000	2 345	2 473	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2034/03/15		4 900 000	5 165	5 202	
CPPIB Capital Inc.	3,25 %	2028/03/08		1 750 000	1 741	1 729	
CPPIB Capital Inc.	3,00 %	2028/06/15		900 000	895	880	
CPPIB Capital Inc.	1,95 %	2029/09/30		600 000	586	551	
CPPIB Capital Inc.	2,25 %	2031/12/01		650 000	630	586	
CPPIB Capital Inc.	3,95 %	2032/06/02		750 000	747	762	
CPPIB Capital Inc.	4,75 %	2033/06/02		1 325 000	1 327	1 425	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2025/04/01		17 300 000	16 467	16 718	
Gouvernement du Canada	3,75 %	2025/05/01		6 700 000	6 590	6 660	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2025/06/01		5 600 000	5 399	5 461	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2025/08/01		24 500 000	23 950	24 291	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2025/09/01		22 200 000	20 409	20 991	
Gouvernement du Canada	0,25 %	2026/03/01		8 900 000	8 370	8 282	
Gouvernement du Canada	1,00 %	2026/09/01		7 700 000	6 959	7 220	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2027/03/01		18 900 000	17 252	17 700	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2027/08/24		650 000	648	648	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2027/09/01		11 000 000	10 637	10 789	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2028/03/01		18 700 000	18 883	18 896	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2028/09/01		16 550 000	15 974	16 608	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2029/03/01		5 800 000	5 937	6 037	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2029/12/01		1 875 000	1 853	1 795	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		21 000 000	17 747	18 765	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2030/12/01		13 150 000	10 502	11 046	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		29 500 000	28 764	26 372	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/12/01		25 725 000	22 917	22 840	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2032/06/01		17 600 000	15 339	16 170	
Gouvernement du Canada	2,50 %	2032/12/01		14 050 000	12 756	13 396	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2033/06/01		17 300 000	16 031	16 814	
Gouvernement du Canada	5,75 %	2033/06/01		11 150 000	13 454	13 516	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2033/12/01		12 500 000	12 004	12 663	
Gouvernement du Canada	5,00 %	2037/06/01		9 900 000	11 025	11 923	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		5 530 000	7 364	6 196	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2045/12/01		5 500 000	7 215	5 873	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2048/12/01		4 800 000	5 973	4 557	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01		27 600 000	21 745	22 231	
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01		35 800 000	26 646	26 903	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2064/12/01		14 300 000	13 476	13 570	
Maritime Link Financing Trust	3,50 %	2052/12/01	série A, fonds d'amortissement, rachetable	490 769	480	469	
PSP Capital Inc.	3,00 %	2025/11/05	série 11	350 000	349	343	
PSP Capital Inc.	1,50 %	2028/03/15		1 175 000	1 165	1 081	
PSP Capital Inc.	3,75 %	2029/06/15		875 000	880	883	
PSP Capital Inc.	2,05 %	2030/01/15	série 12	2 200 000	2 165	2 017	
PSP Capital Inc.	2,60 %	2032/03/01		1 650 000	1 621	1 520	
PSP Capital Inc.	4,15 %	2033/06/01		925 000	920	949	
Royal Office Finance L.P.	5,21 %	2032/11/12	série A, fonds d'amortissement, rachetable	1 006 523	1 007	1 066	
					627 578	626 714	36,7 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux							
55 School Board Trust	5,90 %	2033/06/02	série A, rachetable	2 300 000	2 596	2 617	
CDP Financière inc.	3,70 %	2028/03/08		2 450 000	2 439	2 458	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
CDP Financière inc.	3,95 %	2029/09/01		1 900 000	1 892	1 933	
Financement-Québec	5,25 %	2034/06/01		4 150 000	5 449	4 639	
First Nations Finance Authority	3,05 %	2028/06/01	série 2017-1	350 000	369	342	
First Nations Finance Authority	2,85 %	2032/06/01		725 000	713	676	
Hydro-Québec	2,00 %	2028/09/01		300 000	266	280	
Hydro-Québec	3,40 %	2029/09/01		1 350 000	1 336	1 340	
Hydro-Québec	6,00 %	2031/08/15	série JG	700 000	933	807	
Hydro-Québec	6,50 %	2035/02/15	série 19	2 850 000	4 355	3 521	
Hydro-Québec	6,00 %	2040/02/15		3 150 000	4 308	3 901	
Hydro-Québec	5,00 %	2045/02/15	série JM	3 850 000	5 542	4 363	
Hydro-Québec	5,00 %	2050/02/15	série JN	3 450 000	4 559	4 029	
Hydro-Québec	4,00 %	2055/02/15		1 900 000	2 391	1 925	
Labrador-Island Link Funding Trust	3,86 %	2045/12/01	série B, rachetable	300 000	307	295	
Labrador-Island Link Funding Trust	3,85 %	2053/12/01	série C, rachetable	975 000	982	969	
Muskkrat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,63 %	2029/06/01	série A, rachetable	200 000	203	201	
Muskkrat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,38 %	2057/06/01		1 200 000	1 225	1 094	
New Brunswick F-M Project Co. Inc.			coupon à taux croissant, fonds d'amortissement, rachetable	1 145 259	1 172	1 179	
Newfoundland & Labrador Hydro	6,47 %	2027/11/30	série Y	300 000	363	327	
Newfoundland & Labrador Hydro	8,40 %	2026/02/27		625 000	581	554	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	3,60 %	2045/12/01		1 575 000	2 190	1 662	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	8,50 %	2025/05/26		325 000	410	358	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	8,25 %	2026/06/22		600 000	591	559	
Ontario Power Generation Inc.	1,17 %	2026/04/22	rachetable	275 000	275	267	
Ontario Power Generation Inc.	3,32 %	2027/10/04	rachetable	1 050 000	1 037	989	
Ontario Power Generation Inc.	2,98 %	2029/09/13	série 4, rachetable	1 800 000	1 906	1 700	
Ontario Power Generation Inc.	3,22 %	2030/04/08	rachetable	325 000	325	309	
Ontario Power Generation Inc.	4,25 %	2049/01/18	rachetable	950 000	904	710	
Ontario Power Generation Inc.	2,95 %	2051/02/21	rachetable	94 912	102	97	
Ontario School Boards Financing Corp.	7,20 %	2025/06/09	série 2000-A1	16 609	19	17	
Ontario School Boards Financing Corp.	6,55 %	2026/10/19					
Ontario School Boards Financing Corp.	5,90 %	2027/10/11	série 02A2, fonds d'amortissement, rachetable	277 579	279	283	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,80 %	2028/11/07	série 03A2, fonds d'amortissement, rachetable	204 017	203	209	
Ontario School Boards Financing Corp.	4,79 %	2030/08/08	série 05A1, fonds d'amortissement, rachetable	447 168	447	456	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,07 %	2031/04/18	série 06A1, fonds d'amortissement, rachetable	1 096 178	1 118	1 104	
Ontario Teachers' Finance Trust	1,10 %	2027/10/19		925 000	911	840	
Ontario Teachers' Finance Trust	4,15 %	2029/11/01		625 000	624	641	
OPB Finance Trust	2,98 %	2027/01/25	série F, rachetable	250 000	250	243	
Province d'Alberta	2,35 %	2025/06/01		2 450 000	2 484	2 386	
Province d'Alberta	2,20 %	2026/06/01		4 575 000	4 666	4 402	
Province d'Alberta	2,55 %	2027/06/01		1 475 000	1 556	1 424	
Province d'Alberta	2,90 %	2028/12/01		2 675 000	2 713	2 600	
Province d'Alberta	2,90 %	2029/09/20		2 450 000	2 522	2 371	
Province d'Alberta	2,05 %	2030/06/01		8 950 000	8 940	8 176	
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01		4 275 000	4 072	3 725	
Province d'Alberta	3,90 %	2033/12/01		700 000	647	705	
Province d'Alberta	4,50 %	2040/12/01		600 000	727	634	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		1 600 000	1 595	1 462	
Province d'Alberta	3,30 %	2046/12/01		9 000 000	9 489	7 962	
Province d'Alberta	3,05 %	2048/12/01		675 000	721	568	
Province d'Alberta	3,10 %	2050/06/01		6 700 000	6 360	5 693	
Province d'Alberta	2,95 %	2052/06/01		2 800 000	2 138	2 312	
Province de la Colombie-Britannique	2,30 %	2026/06/18		2 300 000	2 151	2 218	
Province de la Colombie-Britannique	6,15 %	2027/11/19		1 375 000	1 410	1 498	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2028/12/18		2 025 000	2 128	1 974	
Province de la Colombie-Britannique	5,70 %	2029/06/18		2 850 000	3 073	3 158	
Province de la Colombie-Britannique	2,20 %	2030/06/18		3 450 000	3 407	3 179	
Province de la Colombie-Britannique	1,55 %	2031/06/18		5 925 000	5 616	5 121	
Province de la Colombie-Britannique	3,20 %	2032/06/18		2 875 000	2 746	2 770	
Province de la Colombie-Britannique	3,55 %	2033/06/18		825 000	794	811	
Province de la Colombie-Britannique	4,70 %	2037/06/18		5 550 000	7 039	5 992	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		1 900 000	2 583	2 120	
Province de la Colombie-Britannique	4,30 %	2042/06/18		3 450 000	4 285	3 571	
Province de la Colombie-Britannique	3,20 %	2044/06/18		2 350 000	2 515	2 078	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	3 400 000	3 586	2 761	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2050/06/18		2 800 000	2 371	2 329	
Province de la Colombie-Britannique	2,75 %	2052/06/18		2 800 000	2 119	2 238	
Province de la Colombie-Britannique	4,25 %	2053/12/18		525 000	518	555	
Province du Manitoba	2,45 %	2025/06/02		2 700 000	2 592	2 633	
Province du Manitoba	2,60 %	2027/06/02		850 000	825	822	
Province du Manitoba	3,00 %	2028/06/02		2 300 000	2 380	2 249	
Province du Manitoba	2,75 %	2029/06/02		2 400 000	2 622	2 308	
Province du Manitoba	2,05 %	2030/06/02		2 300 000	2 298	2 097	
Province du Manitoba	3,90 %	2032/12/02		1 525 000	1 514	1 539	
Province du Manitoba	3,80 %	2033/06/02		625 000	619	624	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province du Manitoba	5,70 %	2037/03/05		1 700 000	1 990	1 988	
Province du Manitoba	4,65 %	2040/03/05		3 850 000	4 818	4 093	
Province du Manitoba	4,10 %	2041/03/05		2 300 000	2 755	2 281	
Province du Manitoba	4,05 %	2045/09/05		1 500 000	1 886	1 472	
Province du Manitoba	2,85 %	2046/09/05		1 425 000	1 410	1 150	
Province du Manitoba	3,40 %	2048/09/05		2 000 000	2 214	1 767	
Province du Manitoba	3,20 %	2050/03/05		100 000	100	85	
Province du Manitoba	2,05 %	2052/09/05		875 000	704	576	
Province du Manitoba	3,15 %	2052/09/05		200 000	170	168	
Province du Manitoba	3,80 %	2053/09/05		650 000	584	618	
Province du Nouveau-Brunswick	1,80 %	2025/08/14		1 200 000	1 244	1 156	
Province du Nouveau-Brunswick	2,35 %	2027/08/14		2 300 000	2 191	2 200	
Province du Nouveau-Brunswick	3,10 %	2028/08/14		1 200 000	1 317	1 177	
Province du Nouveau-Brunswick	2,55 %	2031/08/14		1 450 000	1 367	1 340	
Province du Nouveau-Brunswick	4,45 %	2033/08/14		525 000	523	551	
Province du Nouveau-Brunswick	4,65 %	2035/09/26		200 000	192	213	
Province du Nouveau-Brunswick	4,55 %	2037/03/26		1 700 000	1 935	1 792	
Province du Nouveau-Brunswick	4,80 %	2041/06/03		1 600 000	2 070	1 730	
Province du Nouveau-Brunswick	3,55 %	2043/06/03		200 000	179	184	
Province du Nouveau-Brunswick	3,10 %	2048/08/14		350 000	348	295	
Province du Nouveau-Brunswick	3,05 %	2050/08/14		2 200 000	2 406	1 832	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30 %	2025/06/02		1 325 000	1 322	1 288	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25 %	2027/06/02		1 700 000	1 678	1 567	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85 %	2029/06/02		2 425 000	2 575	2 332	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75 %	2030/06/02		1 600 000	1 530	1 421	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05 %	2031/06/02		2 425 000	2 345	2 151	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	5,70 %	2035/10/17		200 000	208	228	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70 %	2048/10/17		775 000	807	696	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65 %	2050/10/17	série 7H	3 600 000	3 270	2 645	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15 %	2052/12/02		1 350 000	1 290	1 096	
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10 %	2027/06/01		1 700 000	1 564	1 617	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,05 %	2029/06/01		625 000	640	641	
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00 %	2030/09/01		1 725 000	1 708	1 562	
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40 %	2031/12/01		875 000	859	797	
Province de la Nouvelle-Écosse	6,60 %	2031/12/01		325 000	345	389	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,90 %	2035/06/01		100 000	99	109	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,50 %	2037/06/01		1 800 000	2 188	1 891	
Province de la Nouvelle-Écosse	3,15 %	2051/12/01		2 425 000	2 556	2 062	
Province de la Nouvelle-Écosse	3,50 %	2062/06/02		600 000	577	539	
Province d'Ontario	2,65 %	2025/02/05		3 375 000	3 442	3 309	
Province d'Ontario	2,60 %	2025/06/02		10 000 000	9 640	9 773	
Province d'Ontario	1,75 %	2025/09/08		5 600 000	5 262	5 388	
Province d'Ontario	2,40 %	2026/06/02		3 200 000	3 014	3 094	
Province d'Ontario	1,85 %	2027/02/01		2 300 000	2 098	2 180	
Province d'Ontario	2,60 %	2027/06/02		5 600 000	5 392	5 417	
Province d'Ontario	7,60 %	2027/06/02	série KJ	975 000	1 260	1 098	
Province d'Ontario	3,60 %	2028/03/08		3 125 000	3 067	3 133	
Province d'Ontario	2,90 %	2028/06/02		11 100 000	11 849	10 819	
Province d'Ontario	3,40 %	2028/09/08		1 050 000	1 046	1 045	
Province d'Ontario	6,50 %	2029/03/08		5 700 000	7 674	6 492	
Province d'Ontario	2,70 %	2029/06/02		8 450 000	8 768	8 115	
Province d'Ontario	1,55 %	2029/11/01		1 125 000	1 060	1 009	
Province d'Ontario	2,05 %	2030/06/02		11 100 000	11 341	10 142	
Province d'Ontario	1,35 %	2030/12/02		10 050 000	9 469	8 682	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		8 675 000	8 589	7 840	
Province d'Ontario	3,75 %	2032/06/02		6 675 000	6 516	6 695	
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		9 300 000	11 842	10 765	
Province d'Ontario	3,65 %	2033/06/02		7 500 000	7 076	7 430	
Province d'Ontario	5,60 %	2035/06/02		5 550 000	7 802	6 430	
Province d'Ontario	8,25 %	2036/06/20		2 700 000	4 031	3 794	
Province d'Ontario	4,70 %	2037/06/02		12 700 000	16 069	13 712	
Province d'Ontario	4,60 %	2039/06/02		8 200 000	10 752	8 793	
Province d'Ontario	4,65 %	2041/06/02		8 750 000	10 445	9 428	
Province d'Ontario	3,50 %	2043/06/02		8 000 000	8 655	7 428	
Province d'Ontario	3,45 %	2045/06/02		8 550 000	9 662	7 842	
Province d'Ontario	2,90 %	2046/12/02		28 400 000	29 233	23 653	
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		6 325 000	5 576	5 142	
Province d'Ontario	2,90 %	2049/06/02		10 200 000	9 472	8 424	
Province d'Ontario	2,65 %	2050/12/02		6 200 000	4 483	4 859	
Province d'Ontario	1,90 %	2051/12/02		5 700 000	3 404	3 763	
Province d'Ontario	2,55 %	2052/12/02		4 500 000	3 114	3 439	
Province d'Ontario	3,75 %	2053/12/02		9 825 000	8 814	9 536	
Province d'Ontario	4,15 %	2054/12/02		800 000	734	834	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	6,10 %	2027/07/29		600 000	704	646	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20 %	2028/02/11		1 050 000	1 037	952	
Province de Québec	5,35 %	2025/06/01		2 275 000	2 311	2 307	
Province de Québec	2,75 %	2025/09/01		6 100 000	5 894	5 968	
Province de Québec	8,50 %	2026/04/01		2 300 000	2 688	2 526	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province de Québec	2,50 %	2026/09/01		5 600 000	5 282	5 430	
Province de Québec	2,75 %	2027/09/01		2 275 000	2 377	2 212	
Province de Québec	2,75 %	2028/09/01		9 050 000	9 644	8 763	
Province de Québec	2,30 %	2029/09/01		9 200 000	9 635	8 635	
Province de Québec	6,00 %	2029/10/01	série OS	900 000	1 214	1 014	
Province de Québec	1,90 %	2030/09/01		10 925 000	11 019	9 857	
Province de Québec	2,10 %	2031/05/27		600 000	585	542	
Province de Québec	1,50 %	2031/09/01		3 050 000	2 819	2 619	
Province de Québec	3,65 %	2032/05/20		200 000	200	200	
Province de Québec	3,25 %	2032/09/01		6 650 000	6 217	6 430	
Province de Québec	3,60 %	2033/09/01		3 925 000	3 745	3 876	
Province de Québec	5,75 %	2036/12/01		2 200 000	2 444	2 610	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		4 850 000	6 209	5 421	
Province de Québec	5,00 %	2041/12/01		6 500 000	8 521	7 304	
Province de Québec	4,25 %	2043/12/01		2 000 000	2 198	2 059	
Province de Québec	3,50 %	2045/12/01		14 100 000	16 164	13 024	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		9 475 000	11 184	8 737	
Province de Québec	3,10 %	2051/12/01		12 225 000	11 923	10 506	
Province de Québec	2,85 %	2053/12/01		12 500 000	9 290	10 188	
Province de Québec	4,40 %	2055/12/01		6 700 000	6 677	7 313	
Province de la Saskatchewan	8,75 %	2025/05/30		675 000	863	715	
Province de la Saskatchewan	0,80 %	2025/09/02		1 400 000	1 373	1 326	
Province de la Saskatchewan	3,05 %	2028/12/02		3 475 000	3 780	3 400	
Province de la Saskatchewan	2,20 %	2030/06/02		600 000	588	553	
Province de la Saskatchewan	2,15 %	2031/06/02		1 550 000	1 525	1 399	
Province de la Saskatchewan	4,75 %	2040/06/01	série GC	2 300 000	2 905	2 501	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		3 450 000	4 182	3 364	
Province de la Saskatchewan	3,30 %	2048/06/02		1 850 000	1 960	1 635	
Province de la Saskatchewan	3,10 %	2050/06/02		2 300 000	2 493	1 959	
Province de la Saskatchewan	4,20 %	2054/12/02		650 000	643	677	
					628 301	572 829	33,5 %

Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux

Aéroports de Montréal	5,67 %	2037/10/16	série H, rachetable	100 000	103	112	
Aéroports de Montréal	5,47 %	2040/04/16	série I, rachetable	2 600 000	3 324	2 915	
Autorité aéroportuaire de Calgary	3,20 %	2036/10/07	série A, rachetable	900 000	875	790	
Autorité aéroportuaire de Calgary	3,45 %	2041/10/07	série C, rachetable	1 150 000	1 124	1 007	
Ville du Grand Sudbury	2,42 %	2050/03/12		300 000	300	211	
Ville de Montréal	3,00 %	2027/09/01		275 000	274	268	
Ville de Montréal	3,15 %	2028/09/01		2 375 000	2 626	2 322	
Ville de Montréal	1,75 %	2030/09/01		1 675 000	1 613	1 480	
Ville de Montréal	2,00 %	2031/09/01		875 000	856	771	
Ville de Montréal	4,10 %	2034/12/01		1 800 000	1 773	1 811	
Ville de Montréal	3,15 %	2036/12/01		125 000	125	113	
Ville de Montréal	3,50 %	2038/12/01		1 150 000	1 205	1 060	
Ville de Montréal	2,40 %	2041/12/01		2 425 000	2 279	1 858	
Ville de Montréal	6,00 %	2043/06/01		895 000	908	1 095	
Ville de Montréal	4,40 %	2043/12/01		750 000	743	761	
Ville d'Ottawa	3,10 %	2048/07/27		200 000	191	164	
Ville d'Ottawa	2,50 %	2051/05/11		1 100 000	1 061	798	
Ville d'Ottawa	4,20 %	2053/07/30		200 000	199	200	
Ville de Toronto	2,40 %	2026/06/24		250 000	244	241	
Ville de Toronto	2,40 %	2027/06/07		3 400 000	3 620	3 261	
Ville de Toronto	2,65 %	2029/11/09		600 000	605	571	
Ville de Toronto	3,50 %	2036/06/02		2 075 000	1 946	1 960	
Ville de Toronto	2,60 %	2039/09/24		75 000	74	61	
Ville de Toronto	5,20 %	2040/06/01		600 000	625	669	
Ville de Toronto	4,70 %	2041/06/10		200 000	199	210	
Ville de Toronto	2,85 %	2041/11/23		725 000	698	596	
Ville de Toronto	3,80 %	2042/12/13		500 000	486	468	
Ville de Toronto	4,40 %	2042/12/14		200 000	199	203	
Ville de Toronto	3,25 %	2046/06/24		75 000	71	64	
Ville de Toronto	3,20 %	2048/08/01		300 000	299	251	
Ville de Vancouver	2,85 %	2027/11/03		150 000	150	146	
Ville de Vancouver	2,30 %	2031/11/05		275 000	275	249	
Ville de Winnipeg	5,90 %	2029/02/02	série VW	540 000	565	597	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45 %	2029/07/30		389 398	417	411	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10 %	2031/06/04		400 000	568	469	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,26 %	2037/06/01	rachetable	125 000	125	112	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75 %	2039/10/17	série 19-2, rachetable	1 850 000	1 813	1 513	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	5,63 %	2040/06/07	rachetable	2 000 000	2 723	2 296	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,15 %	2051/10/05	série 21-1, rachetable	750 000	714	617	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50 %	2026/04/19		6 100 000	6 450	5 911	
Municipal Finance Authority of British Columbia	4,95 %	2027/12/01		600 000	695	629	
Municipal Finance Authority of British Columbia	3,05 %	2028/10/23		2 450 000	2 707	2 395	
Municipal Finance Authority of British Columbia	4,50 %	2028/12/03		325 000	325	339	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50 %	2041/09/27		1 000 000	972	790	
L'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	3,93 %	2045/06/09	série E, fonds d'amortissement, rachetable	182 273	182	166	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Municipalité régionale de Peel	4,25 %	2033/12/02		300 000	299	309	
Municipalité régionale de Peel	3,85 %	2042/10/30		125 000	140	118	
Municipalité régionale de York	2,60 %	2025/12/15		150 000	149	146	
Municipalité régionale de York	2,35 %	2027/06/09		600 000	568	574	
Municipalité régionale de York	2,65 %	2029/04/18		900 000	909	861	
Municipalité régionale de York	2,15 %	2031/06/22		1 475 000	1 443	1 327	
Municipalité régionale de York	4,05 %	2034/05/01		300 000	299	304	
South Coast British Columbia Transportation Authority	3,25 %	2028/11/23		100 000	100	99	
South Coast British Columbia Transportation Authority	4,45 %	2044/06/09		100 000	116	102	
South Coast British Columbia Transportation Authority	3,85 %	2052/02/09		200 000	205	188	
Université d'Ottawa	2,64 %	2060/02/13	série C, rachetable	125 000	125	83	
Université de Toronto	6,78 %	2031/07/18	rachetable	625 000	657	719	
Université de Toronto	5,84 %	2043/12/15	série B	700 000	811	816	
Administration de l'aéroport de Vancouver			série B, coupon à taux croissant, rachetable	775 000	934	838	
Administration de l'aéroport de Vancouver	2,80 %	2050/09/21	série J, rachetable	450 000	450	347	
Winnipeg Airports Authority Inc.	3,04 %	2051/02/03	série G, rachetable	1 500 000	1 452	1 092	
Université York	5,84 %	2044/05/04		850 000	850	996	
					56 833	51 850	3,0 %
Obligations de sociétés							
407 International Inc.	6,47 %	2029/07/27	série 99-A2, rachetable	1 800 000	2 247	1 996	
407 International Inc.	3,14 %	2030/03/06	rachetable	325 000	325	311	
407 International Inc.	5,96 %	2035/12/03		850 000	1 044	971	
407 International Inc.	5,75 %	2036/02/14	série 06D1	1 800 000	1 873	1 961	
407 International Inc.	4,19 %	2042/04/25	rachetable	2 300 000	2 764	2 215	
407 International Inc.	3,65 %	2044/09/08	rachetable	175 000	175	156	
407 International Inc.	3,83 %	2046/05/11	rachetable	1 050 000	1 218	957	
407 International Inc.	3,72 %	2048/05/11	rachetable	125 000	125	111	
407 International Inc.	2,84 %	2050/03/07	rachetable	400 000	399	302	
407 International Inc.	4,86 %	2053/07/31	série 23A1, rachetable	225 000	225	241	
407 International Inc.	4,68 %	2053/10/07	rachetable	100 000	100	104	
AIMCo Realty Investors L.P.	2,71 %	2029/06/01	série 4, rachetable	2 000 000	1 967	1 832	
Alberta PowerLine L.P.	4,07 %	2053/12/01	fonds d'amortissement	1 500 185	1 582	1 371	
Alectra Inc.	1,75 %	2031/02/11	rachetable	1 200 000	1 173	1 025	
Algonquin Power Co.	2,85 %	2031/07/15	rachetable	950 000	931	830	
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,60 %	2025/06/02	série 5, rachetable	1 100 000	1 178	1 082	
Alimentation Couche-Tard Inc.	5,59 %	2030/09/25	rachetable	1 025 000	1 029	1 091	
Fonds de placement immobilier Allied	3,11 %	2027/04/08	série E, rachetable	250 000	250	228	
Fonds de placement immobilier Allied	3,13 %	2028/05/15	série G, rachetable	300 000	300	266	
Fonds de placement immobilier Allied	3,39 %	2029/08/15	série D, rachetable	650 000	626	563	
Fonds de placement immobilier Allied	3,10 %	2032/02/06	rachetable	775 000	737	607	
AltaGas Ltd.	2,16 %	2025/06/10	rachetable	1 450 000	1 472	1 395	
AltaGas Ltd.	3,98 %	2027/10/04	rachetable	300 000	300	292	
AltaGas Ltd.	2,48 %	2030/11/30	rachetable	450 000	450	390	
AltaLink L.P.	5,25 %	2036/09/22	rachetable	1 150 000	1 460	1 237	
AltaLink L.P.	3,99 %	2042/06/30	rachetable	1 800 000	2 061	1 689	
AltaLink L.P.	4,92 %	2043/09/17		175 000	175	185	
AltaLink L.P.	4,05 %	2044/11/21	série 14-3, rachetable	200 000	200	189	
AltaLink L.P.	3,72 %	2046/12/03	rachetable	225 000	225	202	
ARC Resources Ltd.	3,47 %	2031/03/10	rachetable	1 800 000	1 802	1 658	
Athabasca Indigenous Midstream L.P.	6,07 %	2042/02/05	fonds d'amortissement, rachetable	1 472 552	1 475	1 558	
Banque de Montréal	1,76 %	2026/03/10	rachetable	325 000	325	308	
Banque de Montréal	1,55 %	2026/05/28	rachetable	1 600 000	1 583	1 501	
Banque de Montréal	2,70 %	2026/12/09		200 000	200	192	
Banque de Montréal	4,31 %	2027/06/01	rachetable	1 350 000	1 350	1 343	
Banque de Montréal	4,71 %	2027/12/07	rachetable	1 475 000	1 472	1 488	
Banque de Montréal	3,19 %	2028/03/01		4 100 000	4 383	3 958	
Banque de Montréal	5,04 %	2028/05/29	rachetable	1 375 000	1 374	1 406	
Banque de Montréal	2,08 %	2030/06/17	taux variable, rachetable	3 000 000	3 021	2 872	
Banque de Montréal	1,93 %	2031/07/22	taux variable, rachetable	1 400 000	1 391	1 301	
Banque de Montréal	6,03 %	2033/09/07	taux variable, rachetable	2 090 000	2 088	2 180	
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,95 %	2025/01/10		775 000	771	751	
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,16 %	2025/02/03		5 700 000	5 861	5 522	
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,62 %	2026/12/02		275 000	275	264	
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95 %	2027/03/08		1 900 000	1 867	1 815	
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,40 %	2027/11/01		4 250 000	4 133	3 829	
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,10 %	2028/02/02		2 300 000	2 141	2 214	
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,68 %	2033/08/02	taux variable, rachetable	1 125 000	1 114	1 156	
BCI QuadReal Realty	1,07 %	2026/02/04	rachetable	1 100 000	1 092	1 027	
bcIMC Realty Corp.	2,84 %	2025/06/03	rachetable	675 000	685	658	
bcIMC Realty Corp.	3,00 %	2027/03/31	rachetable	300 000	319	287	
Bell Canada	3,35 %	2025/03/12	rachetable	3 350 000	3 365	3 290	
Bell Canada	8,88 %	2026/04/17		403 000	508	435	
Bell Canada	2,90 %	2026/08/12	rachetable	300 000	299	290	
Bell Canada	1,65 %	2027/08/16	rachetable	475 000	475	437	
Bell Canada	6,55 %	2029/05/01	rachetable	300 000	307	327	
Bell Canada	4,55 %	2030/02/09	rachetable	450 000	449	453	
Bell Canada	3,00 %	2031/03/17	rachetable	2 300 000	1 990	2 088	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Bell Canada	7,85 %	2031/04/02		475 000	518	559	
Bell Canada	6,10 %	2035/03/16	série M-17, rachetable	1 800 000	1 877	1 972	
Bell Canada	4,75 %	2044/09/29	rachetable	1 800 000	2 098	1 730	
Bell Canada	4,35 %	2045/12/18	rachetable	150 000	149	136	
Bell Canada	4,45 %	2047/02/27	rachetable	150 000	149	138	
Bell Canada	3,50 %	2050/09/30	rachetable	475 000	475	369	
Bell Canada	4,05 %	2051/03/17	rachetable	1 075 000	1 041	921	
Bell Canada	5,15 %	2053/02/09	rachetable	650 000	640	662	
BMW Canada Inc.	0,99 %	2025/01/14	série X	1 350 000	1 331	1 296	
Bridging North America G.P.	4,34 %	2053/08/31	série B, fonds d'amortissement	100 000	104	89	
British Columbia Ferry Services Inc.	4,70 %	2043/10/23	série 13-1, rachetable	1 350 000	1 708	1 396	
Broadcast Centre Trust	7,53 %	2027/05/01	rachetable	250 043	322	259	
Brookfield Asset Management Inc.	4,82 %	2026/01/28	rachetable	600 000	657	601	
Brookfield Corp.	5,95 %	2035/06/14		800 000	798	847	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	4,19 %	2028/09/11	rachetable	650 000	719	637	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	3,41 %	2029/10/09	rachetable	325 000	325	303	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,71 %	2030/07/27	rachetable	475 000	475	497	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86 %	2032/09/01	rachetable	275 000	275	235	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,44 %	2034/04/25	rachetable	375 000	375	384	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,95 %	2053/07/27	rachetable	300 000	300	325	
Brookfield Renewable Partners ULC	3,75 %	2025/06/02	rachetable	600 000	649	591	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,25 %	2029/01/15	rachetable	150 000	150	148	
Brookfield Renewable Partners ULC	3,38 %	2030/01/15	série 12, rachetable	1 150 000	1 136	1 074	
Brookfield Renewable Partners ULC	5,29 %	2033/10/28	rachetable	400 000	400	411	
Brookfield Renewable Partners ULC	3,33 %	2050/08/13	rachetable	250 000	250	187	
BRP Finance ULC	5,84 %	2036/11/05	série 4, rachetable	300 000	300	321	
Bruce Power L.P.	4,01 %	2029/06/21	série 17-2, rachetable	325 000	325	320	
Bruce Power L.P.	4,00 %	2030/06/21	série 20-1, rachetable	1 800 000	1 896	1 751	
Bruce Power L.P.	4,13 %	2033/06/21	série 18-1, rachetable	275 000	275	264	
Bruce Power L.P.	4,75 %	2049/06/21	série 19, rachetable	300 000	300	297	
Corporation Cameco	2,95 %	2027/10/21	série H, rachetable	725 000	713	684	
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	6,40 %	2028/12/11	série B, rachetable	650 000	621	711	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,75 %	2025/03/07		2 325 000	2 288	2 266	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,30 %	2025/05/26		1 200 000	1 197	1 179	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,10 %	2026/01/19		2 500 000	2 448	2 337	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25 %	2027/01/07		3 425 000	3 195	3 219	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05 %	2027/10/07	rachetable	3 450 000	3 496	3 511	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,50 %	2028/01/14	rachetable	950 000	951	984	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,96 %	2031/04/21	taux variable, rachetable	825 000	816	771	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20 %	2032/04/07	taux variable, rachetable	1 300 000	1 295	1 268	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,35 %	2033/04/20	taux variable, rachetable	975 000	959	987	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,80 %	2025/09/22	rachetable	300 000	299	291	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,20 %	2028/07/31	rachetable	225 000	224	217	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,40 %	2033/05/10	rachetable	1 575 000	1 543	1 594	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,60 %	2047/08/01	rachetable	1 300 000	1 356	1 127	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,70 %	2053/05/10	rachetable	675 000	666	696	
Canadian Natural Resources Ltd.	3,42 %	2026/12/01	rachetable	2 650 000	2 783	2 577	
Canadian Natural Resources Ltd.	2,50 %	2028/01/17	rachetable	300 000	300	278	
Canadian Natural Resources Ltd.	4,85 %	2047/05/30	rachetable	175 000	175	166	
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,54 %	2028/02/28	rachetable	1 075 000	1 063	1 008	
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,15 %	2029/03/13	rachetable	300 000	299	285	
Chemin de fer Canadien Pacifique	6,45 %	2039/11/17	rachetable	750 000	1 035	902	
La Société Canadian Tire Ltée	5,37 %	2030/09/16	rachetable	875 000	876	916	
Banque Canadienne de l'Ouest	2,61 %	2025/01/30	rachetable	1 975 000	2 017	1 918	
Banque Canadienne de l'Ouest	3,86 %	2025/04/21		875 000	873	861	
Banque Canadienne de l'Ouest	1,82 %	2027/12/16	rachetable	775 000	758	699	
Capital City Link G.P.			série A, fonds d'amortissement, rachetable				
Capital Power Corp.	4,39 %	2046/03/31		173 635	174	165	
Capital Power Corp.	4,42 %	2030/02/08	rachetable	650 000	640	632	
Capital Power Corp.	3,15 %	2032/10/01	rachetable	850 000	822	727	
Capital Power Corp.	5,97 %	2034/01/25	rachetable	1 100 000	1 100	1 147	
Cards II Trust	4,33 %	2025/05/15		1 325 000	1 321	1 313	
CCL Industries Inc.	3,86 %	2028/04/13	série 1, rachetable	75 000	75	72	
Cenovus Energy Inc.	3,60 %	2027/03/10	rachetable	2 050 000	2 102	2 000	
Central 1 Credit Union	5,42 %	2025/09/29		475 000	475	477	
Central 1 Credit Union	1,32 %	2026/01/29		225 000	223	209	
Central 1 Credit Union	4,65 %	2028/02/07		825 000	819	810	
CGI inc.	2,10 %	2028/09/18	rachetable	700 000	682	636	
Chartwell, résidences pour retraités	4,21 %	2025/04/28	série B, rachetable	75 000	75	73	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55 %	2025/01/10	série J, rachetable	200 000	200	197	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,06 %	2025/11/24	série F, rachetable	200 000	200	197	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,46 %	2026/11/30	série Q, rachetable	325 000	325	306	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85 %	2027/05/21	série P, rachetable	350 000	350	331	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18 %	2028/03/08	série L, rachetable	200 000	200	196	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53 %	2029/06/11	série M, rachetable	850 000	837	803	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98 %	2030/03/04	série N, rachetable	1 050 000	1 050	951	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,40 %	2033/03/01	rachetable	275 000	275	282	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,70 %	2034/02/28	rachetable	400 000	400	419	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Clover L.P.	4,22 %	2034/06/30	série 1B, fonds d'amortissement	124 124	124	120	
CNH Industrial Capital Canada Ltd.	5,50 %	2026/08/11		475 000	474	486	
Coopérative de crédit fédérale Coast Capital Savings	5,25 %	2030/10/29	taux variable, rachetable	1 000 000	1 098	971	
Comber Wind L.P.	5,13 %	2030/11/15	fonds d'amortissement, rachetable	93 331	93	93	
Cordelio Amalco GP I	4,09 %	2034/09/30	série A, fonds d'amortissement	164 435	164	157	
Fonds de placement immobilier Crombie	3,13 %	2031/08/12	série J, rachetable	400 000	400	342	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,65 %	2046/09/30	fonds d'amortissement	217 028	216	204	
CT REIT	3,53 %	2025/06/09	série B, rachetable	100 000	100	98	
CT REIT	3,29 %	2026/06/01	série D, rachetable	125 000	125	121	
CT REIT	3,87 %	2027/12/07	série F, rachetable	350 000	350	336	
CT REIT	3,03 %	2029/02/05	rachetable	350 000	350	319	
CU Inc.	5,18 %	2035/11/21	rachetable	650 000	721	691	
CU Inc.	4,54 %	2041/10/24		750 000	894	753	
CU Inc.	3,81 %	2042/09/10		1 150 000	1 318	1 049	
CU Inc.	4,72 %	2043/09/09	rachetable	875 000	961	900	
CU Inc.	4,09 %	2044/09/02	rachetable	2 600 000	3 047	2 456	
CU Inc.	3,96 %	2045/07/27	rachetable	325 000	325	301	
CU Inc.	4,95 %	2050/11/18	rachetable	100 000	100	108	
Daimler Canada Finance Inc.	1,65 %	2025/09/22		1 075 000	1 066	1 024	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	5,77 %	2028/09/25		2 825 000	2 897	2 954	
Dollarama inc.	1,51 %	2027/09/20	rachetable	2 525 000	2 418	2 290	
Dollarama inc.	5,53 %	2028/09/26	rachetable	400 000	400	421	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	1,66 %	2025/12/22	série A, rachetable	125 000	125	118	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	2,54 %	2026/12/07	série D, restreint, rachetable	475 000	475	445	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	2,06 %	2027/06/17	série C, rachetable	375 000	375	341	
Dream Summit Industrial L.P.	2,25 %	2027/01/12	série C, rachetable	700 000	626	648	
Dream Summit Industrial L.P.	2,44 %	2028/07/14	série D, rachetable	650 000	565	585	
Eagle Credit Card Trust	1,55 %	2026/06/17	série A	850 000	842	788	
Eagle Credit Card Trust	4,78 %	2027/07/17	série A	600 000	598	603	
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,95 %	2050/11/22	rachetable	200 000	200	212	
Enbridge Gas Inc.	2,50 %	2026/08/05	rachetable	1 700 000	1 806	1 626	
Enbridge Gas Inc.	5,46 %	2028/10/06	rachetable	400 000	400	424	
Enbridge Gas Inc.	3,59 %	2047/11/22	rachetable	250 000	250	214	
Enbridge Gas Inc.	3,51 %	2047/11/29	rachetable	200 000	200	169	
Enbridge Gas Inc.	3,65 %	2050/04/01	rachetable	1 150 000	1 306	989	
Enbridge Gas Inc.	5,67 %	2053/10/06	rachetable	325 000	325	384	
Enbridge Inc.	2,44 %	2025/06/02	rachetable	1 100 000	1 118	1 064	
Enbridge Inc.	5,70 %	2027/11/09	rachetable	975 000	982	1 016	
Enbridge Inc.	4,90 %	2028/05/26	rachetable	275 000	275	280	
Enbridge Inc.	7,20 %	2032/06/18	rachetable	750 000	914	836	
Enbridge Inc.	5,75 %	2039/09/02	rachetable	300 000	300	313	
Enbridge Inc.	4,24 %	2042/08/27	rachetable	1 350 000	1 433	1 179	
Enbridge Inc.	4,57 %	2044/03/11	rachetable	1 800 000	1 973	1 634	
Enbridge Inc.	4,10 %	2051/09/21	rachetable	950 000	914	792	
Enbridge Inc.	5,76 %	2053/05/26	rachetable	700 000	700	756	
Enbridge Inc.	5,38 %	2077/09/27	taux variable, rachetable	3 400 000	3 518	3 205	
Enbridge Inc.	6,63 %	2078/04/12	série C, taux variable, rachetable	400 000	400	395	
Enbridge Inc.	5,00 %	2082/01/19	taux variable, restreint, rachetable	200 000	157	171	
Enbridge Inc.			taux variable, convertible,				
	8,75 %	2084/01/15	rachetable	1 150 000	1 155	1 241	
Enbridge Pipelines Inc.	3,45 %	2025/09/29	rachetable	750 000	762	734	
Enbridge Pipelines Inc.	2,82 %	2031/05/12	rachetable	400 000	400	357	
Enbridge Pipelines Inc.	5,35 %	2039/11/10	rachetable	350 000	350	354	
Enbridge Pipelines Inc.	5,33 %	2040/04/06	rachetable	1 800 000	2 185	1 817	
Enbridge Pipelines Inc.	4,33 %	2049/02/22	rachetable	150 000	150	132	
Enbridge Pipelines Inc.	4,20 %	2051/05/12	rachetable	700 000	671	599	
Énergir inc.	3,53 %	2047/05/16	série U, rachetable	100 000	96	86	
ENMAX Corp.	3,84 %	2028/06/05	série 4, rachetable	1 300 000	1 422	1 252	
EPCOR Utilities Inc.	2,41 %	2031/06/30	rachetable	1 250 000	1 228	1 110	
EPCOR Utilities Inc.	6,65 %	2038/04/15	rachetable	1 150 000	1 735	1 406	
EPCOR Utilities Inc.	4,55 %	2042/02/28	rachetable	200 000	200	202	
EPCOR Utilities Inc.	3,55 %	2047/11/27	rachetable	100 000	100	87	
EPCOR Utilities Inc.	3,11 %	2049/07/08	rachetable	650 000	612	519	
Banque Equitable	1,88 %	2025/11/26		800 000	781	750	
Fair Hydro Trust	3,36 %	2033/05/15	rachetable	425 000	437	404	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,25 %	2027/12/06	rachetable	2 375 000	2 463	2 344	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,23 %	2029/06/14	rachetable	275 000	275	269	
Federated Co-operatives Ltd.	3,92 %	2025/06/17	rachetable	250 000	250	244	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,20 %	2025/10/01		975 000	974	982	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,09 %	2026/01/21		650 000	642	607	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,59 %	2026/09/10		800 000	791	746	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,86 %	2030/05/26	taux flottant, rachetable	2 900 000	2 824	2 804	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,99 %	2031/05/28	taux variable, rachetable	1 075 000	1 066	1 002	
Finning International Inc.	4,45 %	2028/05/16	rachetable	250 000	250	251	
First Capital Realty Inc.	3,60 %	2026/05/06	série T, rachetable	100 000	100	96	
FPI First Capital	3,46 %	2027/01/22	série V, rachetable	800 000	792	754	
FPI First Capital	3,45 %	2028/03/01	rachetable	750 000	734	689	
First National Financial Corp.	2,96 %	2025/11/17	série 3, rachetable	450 000	427	426	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
First Nations ETF L.P.	4,14 %	2041/12/31	série 1A, fonds d'amortissement	114 030	114	106	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,38 %	2028/11/10	rachetable	1 550 000	1 549	1 620	
Fortified Trust	1,96 %	2026/10/23	série A	1 325 000	1 316	1 233	
Fortified Trust	4,42 %	2027/12/23	série A	375 000	375	373	
FortisAlberta Inc.	5,85 %	2038/04/15	rachetable	2 300 000	3 028	2 596	
FortisAlberta Inc.	5,37 %	2039/10/30	rachetable	950 000	1 063	1 034	
FortisAlberta Inc.	2,63 %	2051/06/08	rachetable	150 000	150	107	
FortisBC Energy Inc.	6,00 %	2037/10/02		1 900 000	2 475	2 158	
FortisBC Energy Inc.	2,54 %	2050/07/13	rachetable	1 050 000	1 000	738	
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70 %	2025/07/09		225 000	225	214	
Financière General Motors du Canada Ltée	1,75 %	2026/04/15	rachetable	1 725 000	1 699	1 612	
Financière General Motors du Canada Ltée	3,15 %	2027/02/08	rachetable	600 000	592	571	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	200 000	200	202	
Genworth MI Canada Inc.	2,96 %	2027/03/01	rachetable	200 000	200	184	
Gibson Energy Inc.	3,60 %	2029/09/17	rachetable	1 450 000	1 529	1 368	
Gibson Energy Inc.	5,75 %	2033/07/12	rachetable	375 000	375	395	
Glacier Credit Card Trust	1,39 %	2025/09/22	série 20	1 100 000	1 099	1 039	
Glacier Credit Card Trust	5,68 %	2028/09/20	série 23-1	850 000	853	890	
Grand Renewable Solar L.P.			série 1A, fonds d'amortissement,				
	3,93 %	2035/01/31	rachetable	132 296	132	125	
Granite REIT Holdings L.P.	3,06 %	2027/06/04	série 4, rachetable	775 000	787	734	
Granite REIT Holdings L.P.	2,19 %	2028/08/30	rachetable	650 000	630	580	
Granite REIT Holdings L.P.	2,38 %	2030/12/18	rachetable	350 000	350	298	
Great-West Lifeco Inc.	2,38 %	2030/05/14	rachetable	1 350 000	1 352	1 216	
Great-West Lifeco Inc.	6,67 %	2033/03/21	rachetable	400 000	560	461	
Great-West Lifeco Inc.	6,00 %	2039/11/16		200 000	200	229	
Great-West Lifeco Inc.	2,98 %	2050/07/08	rachetable	725 000	675	563	
Fonds de placement immobilier H&R	4,07 %	2025/06/16	série Q, rachetable	1 100 000	1 158	1 075	
HCN Canadian Holdings-1 L.P.	2,95 %	2027/01/15	rachetable	150 000	150	140	
Health Montreal Collective L.P.	6,72 %	2049/09/30	fonds d'amortissement	1 532 416	1 873	1 751	
Honda Canada Finance Inc.	1,71 %	2026/09/28		300 000	300	280	
Honda Canada Finance Inc.	4,87 %	2027/09/23		2 300 000	2 261	2 339	
Hospital for Sick Children (The)	3,42 %	2057/12/07	série B, rachetable	75 000	75	63	
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership			série A, fonds d'amortissement,				
	5,44 %	2045/01/31	rachetable	257 817	258	267	
Banque HSBC Canada	3,40 %	2025/03/24		625 000	622	614	
Banque HSBC Canada	1,78 %	2026/05/20		3 150 000	2 994	2 972	
Hydro One Inc.	2,16 %	2030/02/28	rachetable	225 000	225	203	
Hydro One Inc.	7,35 %	2030/06/03	rachetable	725 000	806	848	
Hydro One Inc.	1,69 %	2031/01/16	rachetable	850 000	823	732	
Hydro One Inc.	2,23 %	2031/09/17	rachetable	1 550 000	1 525	1 365	
Hydro One Inc.	6,93 %	2032/06/01	rachetable	950 000	1 330	1 120	
Hydro One Inc.	4,16 %	2033/01/27	rachetable	475 000	475	476	
Hydro One Inc.	5,49 %	2040/07/16	rachetable	2 400 000	2 868	2 674	
Hydro One Inc.	4,39 %	2041/09/26		1 800 000	2 207	1 776	
Hydro One Inc.	3,63 %	2049/06/25	rachetable	1 300 000	1 458	1 141	
Hydro One Inc.	4,85 %	2054/11/30	rachetable	100 000	100	108	
Hydro One Ltd.	1,41 %	2027/10/15	rachetable	400 000	400	365	
Hyundai Capital Canada Inc.	2,01 %	2026/05/12	série A, rachetable	425 000	425	400	
Hyundai Capital Canada Inc.	3,20 %	2027/02/16	rachetable	750 000	743	718	
Hyundai Capital Canada Inc.	5,57 %	2028/03/08	rachetable	375 000	375	386	
IA Société financière inc.	2,40 %	2030/02/21	taux variable, rachetable	1 500 000	1 526	1 451	
Société financière IGM Inc.	7,00 %	2032/12/31		350 000	436	403	
Société financière IGM Inc.	4,12 %	2047/12/09	rachetable	250 000	250	226	
Intact Corporation financière	3,77 %	2026/03/02	rachetable	1 175 000	1 258	1 158	
Intact Corporation financière	2,85 %	2027/06/07	rachetable	200 000	200	191	
Intact Corporation financière	1,93 %	2030/12/16	rachetable	450 000	450	385	
Intact Corporation financière	2,95 %	2050/12/16	rachetable	950 000	907	730	
Intact Corporation financière	5,28 %	2054/09/14	rachetable	300 000	300	340	
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	rachetable	2 100 000	2 232	2 064	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	rachetable	710 000	709	729	
Inter Pipeline Ltd.	3,98 %	2031/11/25	série 12, rachetable	1 925 000	1 886	1 757	
Inter Pipeline Ltd.	6,38 %	2033/02/17	rachetable	400 000	400	425	
Inter Pipeline Ltd.	4,64 %	2044/05/30	rachetable	400 000	401	346	
John Deere Financial Inc.	2,41 %	2025/01/14		650 000	647	633	
John Deere Financial Inc.	2,31 %	2025/06/20		600 000	596	581	
John Deere Financial Inc.	1,63 %	2026/04/09		1 150 000	1 143	1 086	
John Deere Financial Inc.	4,95 %	2027/06/14		250 000	250	256	
Keyera Corp.	3,96 %	2030/05/29	rachetable	950 000	1 002	904	
Banque Laurentienne du Canada	1,95 %	2025/03/17		675 000	669	647	
Banque Laurentienne du Canada	4,60 %	2025/09/02		425 000	425	420	
Les Compagnies Loblaw limitée	6,65 %	2027/11/08		1 150 000	1 398	1 233	
Les Compagnies Loblaw limitée	2,28 %	2030/05/07	rachetable	1 150 000	1 170	1 023	
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90 %	2036/01/18	rachetable	1 800 000	2 334	1 950	
Lower Mattagami Energy L.P.	4,94 %	2043/09/21	rachetable	400 000	512	429	
Magna International Inc.	4,95 %	2031/01/31	rachetable	275 000	275	283	
Banque Manuvie du Canada	2,86 %	2027/02/16		2 200 000	2 033	2 106	
Société Financière Manuvie	2,24 %	2030/05/12	taux variable, rachetable	1 725 000	1 767	1 662	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Société Financière Manuvie	5,41 %	2033/03/10	taux variable, rachetable	1 025 000	1 024	1 047	
Société Financière Manuvie	2,82 %	2035/05/13	taux variable, rachetable	875 000	793	779	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc.	5,12 %	2028/06/27		175 000	175	180	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc.	5,20 %	2025/12/04		300 000	300	303	
Metro Inc.	3,39 %	2027/12/06	rachetable	1 450 000	1 499	1 411	
Metro Inc.	4,66 %	2033/02/07	rachetable	200 000	200	202	
Metro Inc.	5,03 %	2044/12/01	série D, rachetable	325 000	325	334	
Metro Inc.	3,41 %	2050/02/28	rachetable	250 000	250	200	
Banque Nationale du Canada	2,58 %	2025/02/03		2 300 000	2 215	2 238	
Banque Nationale du Canada	1,53 %	2026/06/15		600 000	592	561	
Banque Nationale du Canada	1,57 %	2026/08/18	taux variable, rachetable	2 300 000	2 125	2 187	
Banque Nationale du Canada	2,24 %	2026/11/04		1 350 000	1 334	1 272	
Banque Nationale du Canada	5,22 %	2028/06/14		450 000	450	463	
Banque Nationale du Canada	5,43 %	2032/08/16	taux variable, rachetable	100 000	96	101	
NAV Canada	0,94 %	2026/02/09	série 21-1, rachetable	900 000	869	842	
NAV Canada	7,40 %	2027/06/01	série 96-3	375 000	419	413	
NAV Canada	2,92 %	2051/09/29	rachetable	750 000	711	592	
North Battleford Power L.P.	4,96 %	2032/12/31	série A, fonds d'amortissement	199 939	200	201	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	3,20 %	2026/04/24	rachetable	250 000	249	244	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	2,80 %	2027/06/01	série J, rachetable	775 000	787	739	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	2,80 %	2031/06/01	série N, rachetable	4 725 000	4 590	4 238	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	4,15 %	2033/06/01	série H, rachetable	850 000	835	827	
Northern Courier Pipeline L.P.	3,37 %	2042/06/30	fonds d'amortissement	486 474	486	438	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,75 %	2033/03/31	série C, fonds d'amortissement	92 654	93	87	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	4,12 %	2042/06/30	série A, fonds d'amortissement	248 586	249	229	
Nova Scotia Power Inc.	6,95 %	2033/08/25		650 000	756	748	
Nova Scotia Power Inc.	4,15 %	2042/03/06	rachetable	2 300 000	2 606	2 061	
OMERS Realty Corp.	3,63 %	2030/06/05	série 11, rachetable	2 525 000	2 322	2 402	
Original Wempi Inc.	7,79 %	2027/10/04		1 300 000	1 305	1 375	
Pembina Pipeline Corp.	3,54 %	2025/02/03	série 5, rachetable	600 000	594	589	
Pembina Pipeline Corp.	3,62 %	2029/04/03	rachetable	100 000	89	95	
Pembina Pipeline Corp.	3,31 %	2030/02/01	série 15, rachetable	1 250 000	1 320	1 160	
Pembina Pipeline Corp.	3,53 %	2031/12/10	rachetable	725 000	705	662	
Pembina Pipeline Corp.	4,75 %	2043/04/30	rachetable	2 500 000	2 539	2 286	
Pembina Pipeline Corp.	4,81 %	2044/03/25	série 4, rachetable	1 150 000	1 279	1 062	
Pembina Pipeline Corp.	4,74 %	2047/01/21	rachetable	250 000	250	227	
Pembina Pipeline Corp.	4,54 %	2049/04/03	rachetable	750 000	722	660	
Pembina Pipeline Corp.	4,67 %	2050/05/28	rachetable	125 000	125	112	
Plenary Health Care Partnerships Humber L.P.	4,90 %	2039/05/31	fonds d'amortissement	232 864	233	233	
Plenary Properties LTAP L.P.	6,29 %	2044/01/31	fonds d'amortissement, rachetable	421 102	446	472	
Power Corporation du Canada	8,57 %	2039/04/22		1 650 000	2 211	2 278	
Fiducie de placement immobilier Primaris Reliance L.P.	4,27 %	2025/03/30	restreint	600 000	597	588	
Fiducie de placement immobilier RioCan	3,84 %	2025/03/15	rachetable	1 400 000	1 443	1 376	
Fonds de placement immobilier RioCan	2,58 %	2025/02/12	série AB, rachetable	300 000	310	291	
Fonds de placement immobilier RioCan	1,97 %	2026/06/15	série AD, rachetable	300 000	300	279	
Fonds de placement immobilier RioCan	2,36 %	2027/03/10	série AC, rachetable	350 000	350	322	
Fonds de placement immobilier RioCan	2,83 %	2028/11/08	série AE, rachetable	650 000	630	583	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,96 %	2029/10/01	rachetable	850 000	849	875	
Rogers Communications Inc.	3,10 %	2025/04/15	restreint	1 375 000	1 368	1 343	
Rogers Communications Inc.	3,80 %	2027/03/01	rachetable	400 000	404	392	
Rogers Communications Inc.	5,70 %	2028/09/28	rachetable	1 100 000	1 102	1 154	
Rogers Communications Inc.	4,40 %	2028/11/02	rachetable	650 000	728	647	
Rogers Communications Inc.	3,25 %	2029/05/01	rachetable	2 650 000	2 839	2 490	
Rogers Communications Inc.	4,25 %	2032/04/15	restreint, rachetable	1 400 000	1 387	1 348	
Rogers Communications Inc.	5,90 %	2033/09/21	rachetable	750 000	750	808	
Rogers Communications Inc.	6,68 %	2039/11/04	rachetable	300 000	300	340	
Rogers Communications Inc.	6,11 %	2040/08/25		400 000	400	431	
Rogers Communications Inc.	5,25 %	2052/04/15	restreint, rachetable	2 300 000	2 066	2 287	
Banque Royale du Canada	3,37 %	2025/03/24		1 650 000	1 643	1 614	
Banque Royale du Canada	5,34 %	2026/06/23		1 300 000	1 300	1 325	
Banque Royale du Canada	5,24 %	2026/11/02		2 300 000	2 301	2 348	
Banque Royale du Canada	2,33 %	2027/01/28		2 000 000	2 033	1 885	
Banque Royale du Canada	4,61 %	2027/07/26		3 000 000	2 991	3 019	
Banque Royale du Canada	4,64 %	2028/01/17		1 750 000	1 750	1 764	
Banque Royale du Canada	4,63 %	2028/05/01		3 850 000	3 862	3 882	
Banque Royale du Canada	1,83 %	2028/07/31		650 000	553	587	
Banque Royale du Canada	5,23 %	2030/06/24		1 100 000	1 100	1 148	
Banque Royale du Canada	2,09 %	2030/06/30	taux variable, rachetable	3 825 000	3 899	3 665	
Banque Royale du Canada	2,14 %	2031/11/03	taux variable, rachetable	2 250 000	2 230	2 088	
Banque Royale du Canada	2,94 %	2032/05/03	taux variable, rachetable	2 275 000	2 257	2 137	
Banque Royale du Canada	1,67 %	2033/01/28	taux variable, rachetable	975 000	954	869	
Banque Royale du Canada	5,01 %	2033/02/01	taux variable, rachetable	475 000	475	476	
Saputo Inc.	1,42 %	2026/06/19	rachetable	225 000	225	209	
Saputo Inc.	2,24 %	2027/06/16	rachetable	400 000	411	372	
Saputo Inc.	2,30 %	2028/06/22	rachetable	950 000	933	869	
Fiducie de capital Banque Scotia			série 06-1, taux variable, rachetable				
	5,65 %	2056/12/31	rachetable	650 000	669	701	
Shaw Communications Inc.	3,30 %	2029/12/10	rachetable	200 000	172	187	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Shaw Communications Inc.	6,75 %	2039/11/09	rachetable	1 500 000	1 862	1 714	
SmartCentres REIT	1,74 %	2025/12/16	série X, rachetable	600 000	592	562	
SmartCentres REIT	3,44 %	2026/08/28	série P, rachetable	125 000	125	120	
SmartCentres REIT	3,19 %	2027/06/11	série V, rachetable	1 200 000	1 191	1 127	
SmartCentres REIT	3,83 %	2027/12/21	série S, rachetable	150 000	150	143	
SmartCentres REIT	3,65 %	2030/12/11	série W, rachetable	650 000	649	584	
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63 %	2044/06/30	rachetable	260 363	260	298	
Fiducie de capital Sun Life	7,09 %	2032/06/30	série B, rachetable	700 000	830	772	
Financière Sun Life inc.	2,46 %	2031/11/18	taux variable, rachetable	725 000	717	682	
Financière Sun Life inc.	2,80 %	2033/11/21	taux variable, rachetable	2 100 000	2 066	1 927	
Financière Sun Life inc.	5,50 %	2035/07/04	taux variable, rachetable	450 000	450	465	
Financière Sun Life inc.	3,15 %	2036/11/18	taux variable, rachetable	1 650 000	1 626	1 462	
Suncor Énergie Inc.	3,95 %	2051/03/04	rachetable	1 000 000	955	836	
TELUS Corp.	3,75 %	2026/03/10	rachetable	1 500 000	1 583	1 477	
TELUS Corp.	2,35 %	2028/01/27	rachetable	1 050 000	1 032	973	
TELUS Corp.	3,30 %	2029/05/02	série CY, rachetable	325 000	322	308	
TELUS Corp.	3,15 %	2030/02/19	série CAA, rachetable	1 050 000	1 030	973	
TELUS Corp.	2,05 %	2030/10/07	rachetable	450 000	449	386	
TELUS Corp.	5,25 %	2032/11/15	rachetable	3 200 000	3 171	3 309	
TELUS Corp.	5,75 %	2033/09/08	rachetable	450 000	449	481	
TELUS Corp.	4,40 %	2043/04/01	rachetable	1 450 000	1 634	1 303	
TELUS Corp.	4,85 %	2044/04/05	série CP, rachetable	1 150 000	1 382	1 094	
TELUS Corp.	4,75 %	2045/01/17	rachetable	375 000	372	352	
TELUS Corp.	4,70 %	2048/03/06	série CW, rachetable	175 000	173	163	
TELUS Corp.	4,10 %	2051/04/05	série CAE, rachetable	800 000	763	675	
TELUS Corp.	5,95 %	2053/09/08	rachetable	950 000	949	1 057	
Teranet Holdings L.P.	3,54 %	2025/06/11	série 20, rachetable	1 100 000	1 158	1 070	
Teranet Holdings L.P.	5,75 %	2040/12/17	rachetable	300 000	300	297	
Thomson Reuters Corp.	2,24 %	2025/05/14	rachetable	1 400 000	1 425	1 353	
Groupe TMX Ltée	2,02 %	2031/02/12	série F, rachetable	1 400 000	1 342	1 192	
Toromont Industries Ltd.	3,84 %	2027/10/27	rachetable	1 225 000	1 178	1 201	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,49 %	2028/09/08	rachetable	1 425 000	1 427	1 491	
Toronto Hydro Corp.	2,52 %	2026/08/25	série 12, rachetable	1 100 000	1 097	1 055	
Toronto Hydro Corp.	2,47 %	2031/10/20	rachetable	1 150 000	1 128	1 024	
Toronto Hydro Corp.	5,54 %	2040/05/21	rachetable	200 000	252	226	
Banque Toronto-Dominion (La)	9,15 %	2025/05/26	rachetable	616 000	773	648	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,42 %	2026/07/10	rachetable	1 450 000	1 450	1 482	
Banque Toronto-Dominion (La)	2,26 %	2027/01/07	rachetable	1 775 000	1 758	1 670	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,21 %	2027/06/01	rachetable	2 225 000	2 215	2 209	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,38 %	2027/10/21	rachetable	2 000 000	2 015	2 063	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,48 %	2028/01/18	rachetable	1 375 000	1 369	1 376	
Banque Toronto-Dominion (La)	1,89 %	2028/03/08	rachetable	5 750 000	5 642	5 241	
Banque Toronto-Dominion (La)	1,90 %	2028/09/11	rachetable	2 225 000	2 188	2 008	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,68 %	2029/08/01	rachetable	1 875 000	1 849	1 897	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,11 %	2030/04/22	taux variable, rachetable	2 450 000	2 569	2 383	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,86 %	2031/03/04	taux variable, rachetable	1 225 000	1 324	1 225	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,06 %	2032/01/26	taux flottant, rachetable	1 700 000	1 684	1 614	
Banque Toronto-Dominion (La)	2,67 %	2033/04/06	rachetable	2 300 000	2 267	2 225	
Tourmaline Oil Corp.	2,08 %	2028/01/25	série 1, rachetable	150 000	150	137	
Toyota Crédit Canada Inc.	2,11 %	2025/02/26	rachetable	2 700 000	2 785	2 619	
Toyota Crédit Canada Inc.	1,18 %	2026/02/23	rachetable	250 000	250	234	
Toyota Crédit Canada Inc.	5,16 %	2028/07/12	rachetable	400 000	400	414	
TransCanada PipeLines Ltd.	7,31 %	2027/01/15	rachetable	600 000	719	637	
TransCanada PipeLines Ltd.	3,80 %	2027/04/05	rachetable	2 200 000	2 094	2 157	
TransCanada PipeLines Ltd.	8,21 %	2030/04/25	rachetable	200 000	217	229	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,28 %	2030/07/15	rachetable	825 000	824	852	
TransCanada PipeLines Ltd.	2,97 %	2031/06/09	rachetable	3 800 000	3 774	3 378	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,33 %	2032/05/12	rachetable	1 350 000	1 348	1 395	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,55 %	2041/11/15	rachetable	1 250 000	1 350	1 135	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,35 %	2046/06/06	rachetable	350 000	349	306	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,18 %	2048/07/03	rachetable	2 050 000	2 085	1 736	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,34 %	2049/10/15	rachetable	950 000	921	822	
TransCanada Trust			série 2017-A, taux variable, rachetable				
	4,65 %	2077/05/18	rachetable	1 200 000	1 155	1 097	
Union Gas Ltd.	3,19 %	2025/09/17	rachetable	150 000	150	146	
Union Gas Ltd.	2,81 %	2026/06/01	rachetable	225 000	225	217	
Union Gas Ltd.	4,88 %	2041/06/21	rachetable	400 000	417	412	
Union Gas Ltd.	4,20 %	2044/06/02	rachetable	1 800 000	2 163	1 703	
Ventas Canada Finance Ltd.	2,45 %	2027/01/04	série G, rachetable	425 000	424	396	
Ventas Canada Finance Ltd.	5,40 %	2028/04/21	rachetable	700 000	699	713	
Ventas Canada Finance Ltd.	3,30 %	2031/12/01	série H, rachetable	450 000	448	395	
Crédit VW Canada Inc.	1,50 %	2025/09/23	rachetable	1 525 000	1 514	1 442	
Crédit VW Canada Inc.	5,73 %	2028/09/20	rachetable	725 000	727	757	
Westcoast Energy Inc.	6,75 %	2027/12/15	rachetable	925 000	883	979	
Windsor Regional Hospital	2,71 %	2060/11/18	série A, rachetable	200 000	200	141	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
WSP Global Inc.	2,41 %	2028/04/19	rachetable	775 000	759	714	
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					442 950	418 649	24,5 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES					1 755 662	1 670 042	97,7 %
États-Unis							
Manulife Finance Delaware L.P.	5,06 %	2041/12/15	taux variable, rachetable	1 800 000	1 695	1 790	
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					1 695	1 790	0,1 %
OBLIGATIONS SUPRANATIONALES					1 695	1 790	0,1 %
Banque asiatique de développement	4,65 %	2027/02/16		2 900 000	2 905	2 978	
Banque asiatique de développement	1,50 %	2028/05/04		2 300 000	2 258	2 112	
Banque asiatique de développement	3,30 %	2028/05/24		975 000	965	965	
Banque interaméricaine de développement	0,75 %	2025/10/15		1 475 000	1 447	1 390	
Banque interaméricaine de développement	4,40 %	2026/01/26		1 850 000	1 787	1 862	
Banque interaméricaine de développement	1,00 %	2026/06/29		2 700 000	2 662	2 519	
Banque interaméricaine de développement	0,88 %	2027/08/27		1 725 000	1 691	1 562	
Banque interaméricaine de développement	3,40 %	2028/05/24		1 275 000	1 269	1 268	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	1,90 %	2025/01/16		600 000	596	583	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	1,80 %	2027/01/19		1 825 000	1 807	1 724	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	0,88 %	2027/09/28		2 950 000	2 895	2 667	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	3,70 %	2028/01/18		2 500 000	2 505	2 512	
International Finance Corp.	1,85 %	2027/01/28		1 075 000	1 067	1 017	
International Finance Corp.	3,30 %	2028/05/10		925 000	920	916	
TOTAL DES OBLIGATIONS SUPRANATIONALES					24 774	24 075	1,4 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					24 774	24 075	1,4 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					1 782 131	1 695 907	99,2 %
PLACEMENTS À COURT TERME					1 782 131	1 695 907	99,2 %
Banque Nationale du Canada	4,95 %	2024/01/02	dépôt à terme	3 100 000	3 100	3 101	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					3 100	3 101	0,2 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					—		
TOTAL DES PLACEMENTS					1 785 231	1 699 008	99,4 %
Autres actifs, moins les passifs						10 442	0,6 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						1 709 450	100,0 %

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds indice obligataire canadien CIBC (désigné le *Fonds*) cherche à procurer un revenu élevé et une certaine croissance du capital tout en tentant de préserver ce dernier. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement qui suit de près celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui comprend plus de 900 obligations canadiennes négociables visant à rendre compte du rendement de l'ensemble du marché canadien des obligations de qualité.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie des stratégies de gestion passive de manière à créer un portefeuille présentant des caractéristiques similaires à celles de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ce qui lui permet de dégager un rendement qui suit de près celui de cet indice.

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Risque de concentration aux 31 décembre 2023 et 2022

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2023.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2022 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2022

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	34,6
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	34,1
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	3,5
Obligations de sociétés	25,1
Obligations supranationales	1,4
Placements à court terme	0,8
Autres actifs, moins les passifs	0,5
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
AAA	39,7	38,2
AA	15,7	16,0
A	31,5	32,5
BBB	12,5	12,8
Total	99,4	99,5

Risque de change

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas exposé de façon importante au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Moins de 1 an	–	36 814
1 an à 3 ans	359 149	216 346
3 ans à 5 ans	299 630	183 774
Plus de 5 ans	1 037 128	781 960
Total	1 695 907	1 218 894

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2023 et 2022 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
		32 495

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2023 et 2022 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Indice des obligations universelles FTSE Canada	17 150	12 344

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2023 et 2022 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 décembre 2023

Classement	Niveau 1 (i)	Niveau 2 (ii)	Niveau 3 (iii)	Total
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	1 695 907	–	1 695 907
Placements à court terme	–	3 101	–	3 101
Total des actifs financiers	–	1 699 008	–	1 699 008

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 décembre 2022

Classement	Niveau 1 (i)	Niveau 2 (ii)	Niveau 3 (iii)	Total
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	1 218 894	–	1 218 894
Placements à court terme	–	9 877	–	9 877
Total des actifs financiers	–	1 228 771	–	1 228 771

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Organisation des fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds mutuels CIBC et chacun des portefeuilles de la Famille de Portefeuilles CIBC (désigné(s) individuellement un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie selon une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Placements CIBC inc. est le placeur principal des Fonds, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (désignée le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série de parts d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries de parts supplémentaires pourraient être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories ou les séries de parts offertes par chaque Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds	Catégorie A	Catégories T4 et FT4	Catégories T6 et FT6	Catégories T8 et FT8	Catégorie privilégiée	Catégorie F	Catégorie Plus-F	Catégorie O
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds marché monétaire CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds de revenu à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds canadien d'obligations CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'obligations mondiales CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds équilibré CIBC	✓					✓		
Fonds de revenu de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de croissance de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions mondiales CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions internationales CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions européennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de marchés émergents CIBC	✓					✓		✓
Fonds Asie-Pacifique CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés internationales CIBC	✓					✓		
Fonds sociétés financières CIBC	✓					✓		
Fonds ressources canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds énergie CIBC	✓					✓		✓
Fonds immobilier canadien CIBC	✓					✓		✓
Fonds métaux précieux CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial de technologie CIBC	✓					✓		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire mondial CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel équilibré CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds indice boursier canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain élargi CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier international CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier européen CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice Nasdaq CIBC	✓				✓	✓	✓	
Portefeuille revenu sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC	✓		✓	✓		✓		
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		

Portefeuilles FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O
Portefeuille FNB prudent CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	✓	✓	✓

Solutions de placement Intelli	Série A	Série T5	Série F	Série FT5	Série S	Série ST5
Solution de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Stratégies d'investissement durable	Série A	Série F	Série FNB	Série S	Série O
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée prudente CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	✓	✓	✓	✓	✓

Les parts de série FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (séries) et se négocient à la Cboe Canada Inc. (désignée la Cboe Canada) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la Cboe Canada pour chaque part de série FNB négociée à la Cboe Canada, à la date des présents états financiers :

Stratégies d'investissement durable	Symbole boursier à la Cboe Canada
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	CSCP
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	CSCE
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	CSGE
Solution durable équilibrée prudente CIBC	CSCB
Solution durable équilibrée CIBC	CSBA
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	CSBG

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie ou à une série. Les charges propres à une catégorie ou à une série sont réparties par catégorie ou par série. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts de catégorie A et de série A sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 500 \$. Les investisseurs pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie F et de série F sont offertes, moyennant un placement minimum de 500 \$, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F et de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers à l'égard des parts de catégorie F et de série F, ce qui permet de réduire les frais de gestion annuels imputés à l'égard de ces parts. Les parts des catégories FT4, FT6 et FT8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie F, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie privilégiée sont offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 100 000 \$ pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC et le Fonds marché monétaire CIBC, de 100 000 \$ US pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, de 50 000 \$ pour le Fonds de revenu à court terme CIBC, le Fonds canadien d'obligations CIBC, le Fonds indicatif d'obligations canadiennes à court terme CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice obligataire mondial CIBC, le Fonds indicatif équilibré CIBC, le Fonds indice boursier canadien CIBC, le Fonds indice boursier américain élargi CIBC, le Fonds indice boursier américain CIBC, le Fonds indice boursier international CIBC, le Fonds indice boursier européen CIBC, le Fonds indicatif marchés émergents CIBC, le Fonds indicatif Asie-Pacifique CIBC et le Fonds indice Nasdaq CIBC, et de 50 000 \$ US pour l'option d'achat en dollars américains du Fonds indice boursier américain élargi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC. Les frais de gestion sont moins élevés pour les parts de catégorie privilégiée que pour les parts de catégorie A.

Les parts de catégorie Plus-F sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, les clients institutionnels et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre ces parts sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers pour cette catégorie, de sorte que les frais de gestion annuels imputés sont réduits. Le 6 juillet 2020, les parts de catégorie institutionnelle du Fonds indicatif d'obligations canadiennes à court terme CIBC, du Fonds indice obligataire canadien CIBC, du Fonds indice obligataire mondial CIBC, du Fonds indicatif équilibré CIBC, du Fonds indice boursier canadien CIBC, du Fonds indice boursier américain élargi CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice boursier international CIBC, du Fonds indice boursier européen CIBC, du Fonds indicatif marchés émergents CIBC, du Fonds indicatif Asie-Pacifique CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC ont été renommées parts de catégorie Plus-F.

Les parts de série FNB sont cotées à la Cboe Canada et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de série FNB à la Cboe Canada ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de catégorie O; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs directives, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts de série T5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A, les parts de série FT5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série F et les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série S, sauf que les parts de série T5, les parts de série FT5 et les parts de série ST5 peuvent nécessiter un placement minimum différent et que chacune des séries vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque série.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie ou série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2023. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2023 et 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les Fonds, les catégories ou les séries créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 décembre 2023 et 2022.

Notes des états financiers

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 6 mars 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*), publiées par l'International Accounting Standards Board (désigné l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les *IFRS*. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'*IFRS 9, Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (désigné le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la *JVRN* lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la *JVRN* lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la *JVRN*.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial ou municipal canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou à une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins d'un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2023, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vi) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

Notes des états financiers

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés attribuable aux contrats à terme standardisés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'options à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

l) Fonds à catégories ou à séries multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie ou série de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises

AED – Dirham des Émirats arabes unis	EGP – Livre égyptienne	MAD – Dirham marocain	RUB – Rouble russe
ARS – Peso argentin	EUR – Euro	MXN – Peso mexicain	SAR – Riyal saoudien
AUD – Dollar australien	GBP – Livre sterling	MYR – Ringgit malais	SEK – Couronne suédoise
BRL – Réal brésilien	HKD – Dollar de Hong Kong	NOK – Couronne norvégienne	SGD – Dollar de Singapour
CAD – Dollar canadien	HUF – Forint hongrois	NZD – Dollar néo-zélandais	THB – Baht thaïlandais
CHF – Franc suisse	IDR – Rupiah indonésienne	PEN – Nouveau sol péruvien	TRY – Nouvelle livre turque
CLP – Peso chilien	ILS – Shekel israélien	PHP – Peso philippin	TWD – Dollar de Taiwan
CNY – Renminbi chinois	INR – Roupie indienne	PKR – Roupie pakistanaise	USD – Dollar américain
COP – Peso colombien	JOD – Dinar jordanien	PLN – Zloty polonais	ZAR – Rand sud-africain
CZK – Couronne tchèque	JPY – Yen japonais	QAR – Riyal qatarien	
DKK – Couronne danoise	KRW – Won sud-coréen		

Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	FNB – Fonds négocié en Bourse
OVC – Obligation à valeur conditionnelle	CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères
ELN – Billet lié à des titres de participation	CAÉ – Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie ou série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (désignée la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

b) Obligations, débetures et autres titres de créance

Les obligations, débetures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Notes des états financiers

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Jusqu'au 30 juin 2022, chaque catégorie ou série de parts des Fonds, à l'exception des Stratégies d'investissement durable, des Solutions de placement Intelli et des Portefeuilles FNB, devait acquitter toutes les charges liées à l'exploitation et à la conduite des activités des Fonds, ce qui peut comprendre les intérêts, les coûts d'exploitation et d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les marges, les frais de réglementation, les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant, les impôts et les taxes, les honoraires des auditeurs et les frais juridiques de même que les charges, les frais de garde et de dépôt, les coûts de services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série et les recouvre auprès des Fonds. Les Fonds ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer d'un Fonds un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles propres à une catégorie ou à une série qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges propres à une catégorie ou à une série. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds, autres que certaines charges, des Fonds mutuels CIBC et des Portefeuilles sous gestion (désignés les *Fonds visés*), en contrepartie du paiement par les Fonds visés de frais d'administration annuels fixes. Ces frais s'appliquent à toutes les catégories des Fonds visés, à l'exception des parts de catégorie O, et correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie des Fonds visés.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Stratégies d'investissement durable, des Solutions de placement Intelli et des Portefeuilles FNB, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement par les Stratégies d'investissement durable, les Solutions de placement Intelli et les Portefeuilles FNB de frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des catégories de parts des Portefeuilles FNB, des séries de parts des Solutions de placement Intelli et des séries de parts des Stratégies d'investissement durable, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes facturés à chaque catégorie de parts des Portefeuilles FNB, à chaque série de parts des Solutions de placement Intelli et à chaque série de parts des Stratégies d'investissement durable sont présentés à la note *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O et de série O. Les frais d'administration fixes payables par les Stratégies d'investissement durable, les Solutions de placement Intelli et les Portefeuilles FNB pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services aux Stratégies d'investissement durable, aux Solutions de placement Intelli et aux Portefeuilles FNB.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC et de la Solution durable équilibrée prudente CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC peuvent réaliser des profits et des pertes de change nets à la conversion en dollars canadiens, à des fins fiscales, du montant net de leurs gains en capital réalisés. Ces gains sont distribués aux investisseurs annuellement, à moins que ces Fonds choisissent de les conserver, ce qui ferait en sorte que l'impôt serait payable par les Fonds.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC, le Fonds marché monétaire CIBC, le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC et la Solution durable équilibrée prudente CIBC, pour lesquels l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Depuis le 1^{er} juillet 2022, le gestionnaire paie tous les frais d'administration des Fonds en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Notes des états financiers

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Courtier désigné et courtier

GACI a conclu une entente avec Marchés Mondiaux CIBC inc., un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts de série FNB des Fonds, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès des Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à STM CIBC au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC
Fonds marché monétaire CIBC
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC
Fonds de revenu à court terme CIBC
Fonds canadien d'obligations CIBC
Fonds à revenu mensuel CIBC
Fonds d'obligations mondiales CIBC
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC
Fonds équilibré CIBC
Fonds de revenu de dividendes CIBC
Fonds de croissance de dividendes CIBC
Fonds d'actions canadiennes CIBC
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC
Fonds d'actions américaines CIBC
Fonds petites sociétés américaines CIBC
Fonds d'actions mondiales CIBC
Fonds d'actions internationales CIBC
Fonds d'actions européennes CIBC
Fonds de marchés émergents CIBC
Fonds Asie-Pacifique CIBC
Fonds petites sociétés internationales CIBC
Fonds sociétés financières CIBC
Fonds ressources canadiennes CIBC
Fonds énergie CIBC
Fonds immobilier canadien CIBC
Fonds métaux précieux CIBC
Fonds mondial de technologie CIBC
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC
Fonds indice obligataire canadien CIBC
Fonds indice obligataire mondial CIBC
Fonds indiciel équilibré CIBC

Fonds indice boursier canadien CIBC
Fonds indice boursier américain élargi CIBC
Fonds indice boursier américain CIBC
Fonds indice boursier international CIBC
Fonds indice boursier européen CIBC
Fonds indiciel marchés émergents CIBC
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC
Fonds indice Nasdaq CIBC
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC
Fonds durable d'actions mondiales CIBC
Solution durable équilibrée prudente CIBC
Solution durable équilibrée CIBC
Solution durable équilibrée de croissance CIBC
Solution de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée Intelli CIBC
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC
Solution de croissance Intelli CIBC
Portefeuille revenu sous gestion CIBC
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille croissance sous gestion CIBC
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille FNB prudent CIBC
Portefeuille FNB équilibré CIBC
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux *IFRS*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 mars 2024



**Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC**

Banque CIBC
CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

1 800 465-3863
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestiondactifscibc.com

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1 800 465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC, utilisée sous licence.